

EPIDOR

Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne

2015-2021

Principales actions et réalisations



EPIDOR

Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne

Revue des principales actions menées
par l'Établissement public territorial de bassin EPIDOR
entre les années 2015 et 2021

décembre 2021

sommaire

4 — **Préambule**

5 — **EPIDOR, 1991-2021, 30 ans déjà...**

6 — **Les élus membres du Comité syndical**

8 — **Les principales mission d'EPIDOR**

10 — **Les actions fortes par année**

2015 | *Renforcement des partenariats techniques avec les acteurs locaux - p.10*
Poursuite des coopérations scientifiques - p.11
Lancement du PAPI 2 - p.12
Le Contrat de destination Vallée de la Dordogne - p.12

2016 | *Natura 2000 dans les vallées des grands affluents de la Dordogne - p.13*
Bilan du programme Initiative Biosphère Dordogne - p.13

2017 | *EuroMab : la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne s'affirme dans le réseau international - p.14*
Dordogne 2050 - p.15

2018 | *Le modèle de la convention éclusées d'étend à d'autres problématiques des grands ouvrages hydroélectriques - p.16*
Le réseau de mesure MAGEST s'étend - p.16

2019 | *Actualisation de la stratégie de bassin pour la restauration des poissons migrateurs - p.17*
Le réseau de suivi des cours d'eau à l'étiage s'étend sur l'amont du bassin - p.17

2020 | *Le projet LIFE-Nature rivière Dordogne - p.18*
Valorisation des sources de la Dordogne, de la Bourboule au Mont-Dore - p.19

2021 | *Animation des SAGE sur le bassin de la Dordogne - p.20*
Projet de territoire pour la gestion de l'eau du bassin de l'Isle - p.20
Gestion quantitative de la ressource en eau - p.21
Transfert du domaine public fluvial - p.21

22 — **Carte du bassin versant**



Préambule

Il y a 30 ans, EPIDOR était créé par les Départements de la Dordogne, du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Corrèze, du Lot et de la Gironde, pour aider à résoudre les conflits d'usage autour de l'eau et pour favoriser un développement harmonieux du bassin de la Dordogne.

En 2019, la transformation d'EPIDOR en syndicat mixte ouvert, rendue nécessaire par les lois de décentralisation et de réforme territoriale de 2014 et 2015, a été l'occasion de réaffirmer ce beau projet politique et d'accueillir deux nouveaux membres au sein de l'établissement : le Département de la Charente et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Cette évolution constitue un point fort de la période 2015-2021, pendant laquelle j'ai eu l'honneur de présider EPIDOR. Le bilan que j'ai le plaisir de vous adresser donne un aperçu significatif du travail réalisé par notre établissement en faveur du développement durable du bassin de la Dordogne. Il retrace des actions diverses : conciliation des usages, préservation de la biodiversité, gestion patrimoniale du domaine public fluvial, restauration de milieux aquatiques rares avec le programme LIFE rivière Dordogne, renforcement de partenariats techniques avec les acteurs locaux, etc. Ces actions concernent tous les secteurs géographiques du bassin, la Dordogne de ses sources à son estuaire, la Maronne, la Cère, la Vézère, l'Isle, la Dronne...

Dès 2022, EPIDOR organisera les 3^{es} États généraux du bassin de la Dordogne et préparera la révision périodique de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne. L'étude prospective Dordogne 2050 a montré qu'avec le maintien des usages dépendant de l'eau et l'adaptation au changement climatique, la gestion intégrée de l'eau sera un sujet essentiel pour l'avenir du bassin de la Dordogne.

Ayant été réélu Président d'EPIDOR en décembre 2021, je souhaite réaffirmer mon engagement résolu à continuer de travailler à l'échelle cohérente du bassin hydrographique de la Dordogne, avec l'appui des élus, de l'équipe d'EPIDOR et de tous les acteurs de l'eau, au bénéfice des milieux, des usages et dans l'intérêt de l'ensemble des habitants de nos territoires.



Germinal PEIRO

*Président du Conseil départemental de la Dordogne
Président d'EPIDOR*



EPIDOR, 1991-2021, 30 ans déjà...

La Dordogne et ses affluents sont des cours d'eau « partagés » entre différents usages et intérêts : la biodiversité et la nature, ainsi que de nombreux usages tels que l'alimentation en eau potable, la dilution des effluents domestiques, l'irrigation, l'hydroélectricité, la pêche, les loisirs aquatiques...

Leur histoire est donc ponctuée de conflits entre différents usages ; c'est à la suite d'un de ces conflits que l'extraction de granulats dans le lit mineur de la Dordogne a été arrêtée en 1981. Elle est rythmée par des inquiétudes récurrentes, notamment sur la qualité des eaux, la survie des poissons migrateurs ou encore la diminution des impacts des grands barrages hydroélectriques. Dans le même temps, la rivière Dordogne est progressivement devenue le cœur d'un territoire dont la notoriété s'est largement construite autour de la nature et des paysages préservés, de la qualité des cours d'eau et des loisirs aquatiques.

L'intérêt de préserver les cours d'eau et de gérer les conflits d'usage est progressivement devenu un objectif politique qui a conduit les présidents des six Conseils généraux concernés par la rivière Dordogne à créer EPIDOR en 1991.

Leur ambition n'était pas la « protection de l'environnement pour l'environnement » mais le développement harmonieux du bassin de la Dordogne. Depuis près de 30 ans, EPIDOR anime un dialogue territorial et une solidarité de bassin au travers d'études et de programmes de gestion, d'animations, de coopérations et de réalisations concrètes menés sur tout le bassin de la Dordogne. Au niveau des institutions du bassin Adour-Garonne et au niveau des Ministères, EPIDOR est apprécié pour son bilan, ses positionnements et son expertise.

1991 - LES FONDATEURS

Pierre BOUCHAUDY, Puy-de-Dôme
Roger BESSE, Cantal
Charles CEYRAC, Corrèze
Maurice FAURE, Lot
Bernard BIOULAC, Dordogne
Philippe MADRELLE, Gironde

2020

François BONNEAU, Charente
Alain ROUSSET, Nouvelle-Aquitaine

En 2006, consécutivement à l'inscription des Etablissements publics territoriaux de bassin (EPTB) dans le code de l'environnement, EPIDOR est labellisé par le Préfet coordonnateur du bassin de la Dordogne en tant qu'EPTB.

Cette labellisation officialise le rôle d'EPIDOR en tant que partenaire privilégié de l'État et de ses établissements publics pour la gestion équilibrée de l'eau, la préservation des milieux aquatiques et la prévention des inondations à l'échelle du bassin hydrographique de la Dordogne. En 2012, à la suite d'un important travail de concertation mené à l'échelle du bassin de la Dordogne, l'UNESCO a inscrit le bassin de la Dordogne sur la liste mondiale des Réserves de biosphère. En 2019, EPIDOR s'est transformé en syndicat mixte ouvert et a accueilli le département de la Charente et la région Nouvelle-Aquitaine. En 2021, EPIDOR a reçu de l'État la propriété du domaine public fluvial du bassin de la Dordogne qui représente 465 km de rivière (la Dordogne à l'aval d'Argentan, la Vézère

à l'aval de Montignac et l'Isle à l'aval de Périgueux).

Depuis la charte vallée de la Dordogne de 1992, EPIDOR organise tous les 10 ans les États Généraux du bassin de la Dordogne. En 2012, à l'issue de trois journées de travail collectif à Bergerac, les 500 participants ont demandé à EPIDOR de proposer un projet de territoire à l'échelle du bassin de la Dordogne conçu dans le cadre d'une étude prospective : Dordogne 2050 était lancée.

Les 3^{es} États Généraux du bassin de la Dordogne se tiendront en 2022. Ils seront l'occasion de partager les résultats de Dordogne 2050, de faire le bilan des 10 ans de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne et de préparer sa révision.

Les élus d'EPIDOR

PUY-DE-DÔME



Pierre RIOL
Aubière



Jean-Marc BOYER
Orcines



Pascale BRUN
Brassac-les-Mines



Lionel GAY
Le Sancy



Anne-Marie MALTRAIT
Châtel-Guyon



Elisabeth CROZET
Le Sancy

CANTAL



Bruno FAURE
Président du
Conseil départemental
Naucelles



Alain DELAGE
Ydes



Marie-Hélène CHASTRE
Mauriac



Gilles COMBELLE
Saint-Paul des Landes



Valérie SEMETEYS
Saint-Paul des Landes



Mireille LEYMONIE
Ydes

CORRÈZE



Pascal COSTE
Président du
Conseil départemental
Midi-Corrézien



Eric ZIOLO
Haute-Dordogne



Sonia TROYA
Argentat-sur-
Dordogne



Marie-Laure VIDAL
Haute-Dordogne



Ghislaine DUBOST
Midi-Corrézien



Agnès AUDEGUIL
Egletons

LOT



Catherine MARLAS
Marches du Sud Quercy



Gaëligue JOS
Martel



Régis VILLEPONTOUX
Souillac



Claire DELANDE
Cère et Ségala



Christophe PROENÇA
Cère et Ségala



Violaine DELPECH-FRAYSE
Souillac

Titulaires

Suppléants

membres du Comité syndical

DORDOGNE

PRESIDENT



Germinal PEIRO

Président du
Conseil départemental
Vallée Dordogne



Jérôme BETAÏLLE

Sud-Bergeracois



Frédéric DELMARES

Bergerac 2



Christian TEILLAC

Vallée de l'Homme



Stéphane DOBBELS

Trélassac



Jean-Michel SAUTREAU

Montpon-Ménéstérol



Serge MERILLOU

Lalinde



Josie BAYLE

Bergerac 1

GIRONDE



Jean GALAND

Libournais-Fronsadais



Michelle LACOSTE

Nord-Libournais



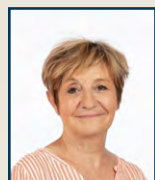
Agnès SEJOURNET

Libournais-Fronsadais



Sébastien LABORDE

Nord-Libournais



Pascale GOT

Sud-Médoc



Daniel BARBE

Le Réolais et les
bastides



Jacques BREILLAT

Les Coteaux
de la Dordogne



Christelle GUIONIE

Le Réolais et les
bastides

CHARENTE



Michel CANIT

Val et Tardoire



Michel CARTERET

Boème-Echelle

NOUVELLE-AQUITAINE



Benjamin DELRIEUX

Dordogne



Philippe NAUCHE

Corrèze



Jean-Pierre RAYNAUD

Dordogne



Fanny CASTAGNEDE

Dordogne



Christophe CATHUS

Dordogne



Jacqueline SIMONNET

Dordogne



Florence JOUBERT

Dordogne



Jacques COLOMBIER

Dordogne



Les principales missions d'EPIDOR

L'équipe d'EPIDOR regroupe des compétences administratives, thématiques et d'animation territoriale. Le siège social est situé à Castelnau-la-Chapelle (Dordogne) avec deux antennes : Mauriac (Cantal) et Libourne (Gironde).

Ses missions sont :

- **Maintenir la qualité des eaux** au bénéfice des milieux aquatiques, de la fourniture d'eau potable et conserver le potentiel de baignade des rivières et plans d'eau du bassin de la Dordogne
- **Prévenir le risque d'inondation** : contractualisation du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) ; accompagnement des communes et de l'Etat sur les territoires à risque important d'inondation (TRI)
- **Mieux gérer l'étiage** : animation des plans de gestion d'étiage ; suivi de l'étiage ; participation aux cellules sécheresse
- **Améliorer l'intégration des grands barrages** dans le bassin de la Dordogne : études et suivis écologiques ; animation des conventions « éclusées » ; partenariats avec EDF (association IBD)
- **Restaurer les populations de poissons migrants** : études et suivis écologiques (saumons, aloses, esturgeons, anguilles) ; animation des plans migrants sur la rivière Dordogne ; études pour rétablir la continuité écologique (barrages du bergacois, rivière index Dronne)
- **Contribuer au bon état écologique et maintenir la domanialité de la Dordogne et de ses principaux affluents** : gérer le domaine public fluvial ; mener des interventions visant la restauration des milieux aquatiques ; coordonner le programme LIFE rivière Dordogne (8,8 M€) ; animer les démarches Natura 2000
- **Animer un dialogue territorial** à l'échelle du bassin de la Dordogne : élaboration de la Charte vallée Dordogne (1992) et organisation des États généraux du bassin de la Dordogne (1992, 2001 et 2012)
- **Conseiller et accompagner les acteurs locaux** : animation de l'observatoire de la Dordogne (compilation de données et d'études à l'échelle du bassin versant de la Dordogne) ; élaboration des schémas berges ; inventaire des zones humides et intégration dans les documents d'urbanisme
- **Favoriser la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques** et résoudre les conflits d'usage : animation des contrats de rivière ; animation des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)
- **Promouvoir l'image de marque de la Vallée de la Dordogne** : inscription du bassin versant par l'UNESCO sur la liste mondiale des Réserves de biosphère ; animation de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne ; mise en œuvre du Contrat de destination Vallée de la Dordogne
- **S'adapter au changement climatique** : réalisation de l'étude prospective Dordogne 2050 ; animation du projet territorial pour la gestion de l'eau (PTGE) du bassin de l'Isle.

D'après l'article L213-12 du code de l'environnement :

Un EPTB a pour mission de faciliter à l'échelle d'un bassin hydrographique, la prévention des inondations et la défense contre la mer, la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, ainsi que la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides et de contribuer, s'il y a lieu, à l'élaboration et au suivi du schéma d'aménagement et de gestion des eaux. Il assure la cohérence de l'activité de maîtrise d'ouvrage des établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau. Son action s'inscrit dans les principes de solidarité territoriale, notamment envers les zones d'expansion des crues, qui fondent la gestion des risques d'inondation.

ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE D'EPIDOR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Cécile FORTUNEL
Secrétaire de direction, RH & DPF

Cindy GRANDJEAN
Secrétaire, DPF
LIFE rivière Dordogne
SAGE Isle Dronne

Christine MOULIGNE
Secrétaire de direction adjointe
et comptabilité

Nora BENCHENA
Secrétaire, DPF

Sylvie HURISSE
Secrétaire & relation presse
SAGEs Dordogne amont
& Dordogne atlantique

Germinal PEIRO
Président

Roland THIELEKE
Directeur

Castelnaud la Chapelle
Libourne et Mauriac

ACCOMPAGNER LES ACTEURS MOBILISER LES TERRITOIRES

Frédéric MOINOT
Responsable mission espaces et territoires
Chargé de mission génie écologique

Guillaume LALOGÉ
Chargé de mission
territoire Dordogne amont

Christine GUERIN
Chargée de mission
territoire Dordogne atlantique

Adeline COUTURIER
Chargée de mission
territoire Isle-Dronne

Justine QUETIER
Chargée de mission Réserve de biosphère
Communication

Baptiste POTET
Chargé de mission
LIFE rivière Dordogne

MISSION ESPACES & TERRITOIRES

DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES L'EXPERTISE ET L'INFORMATION

Olivier GUERRI
Adjoint au directeur
Responsable mission études et expertise

Lydie RIERA
Chargée de mission qualité des eaux

Amélie BRESSON
Chargée de mission gestion quantitative
Ressource en eau, Etiage et PTGE

Mikaël THOMAS
Chargé de mission gestion quantitative
Hydraulique et Inondations

Pascal VERDEYROUX
Chargé de mission poissons

Bruno DELPEYRAT
Observateur rivière & SIG

Aurélien LABOUDIGUE
Administrateur de données et SIG

Richard CARDONA
Administrateur réseaux

MISSION ÉTUDES & EXPERTISE

GÉRER LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL APPUYER LES GESTIONNAIRES RIVERAINS

Frédéric EHRHARDT
Responsable mission DPF

Mahault CLERJOUX
Coordinatrice antenne de Libourne
Chargée de mission DPF

Pierre-Dominique DUROT
Agent de secteur DPF
ISLE NAVIGABLE ET NON NAVIGABLE

Laëtitia GONI-LIZOAIN
Chargée de mission DPF

Christian COUTERET
Agent de secteur DPF
DORDOGNE NAVIGABLE

Hélène MORONVAL
Chargée de mission DPF
Vézère
Licence et Baux chasse et pêche

Sébastien DURAND
Chargé de mission DPF
Dordogne non navigable

Sandrine VAN LERBERGHE
Secrétaire DPF

MISSION DPF

RENFORCEMENT DES PARTENARIATS TECHNIQUES AVEC LES ACTEURS LOCAUX

EPIDOR développe de nombreux partenariats et des actions techniques avec les acteurs locaux (collectivités locales, parcs naturels régionaux, fédérations de pêche, associations d'usagers) en lien avec la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Ces partenariats se sont multipliés durant les dernières années.

EPIDOR développe des collaborations avec les acteurs locaux pour décliner les enjeux du grand bassin versant dans les territoires. Avec les compétences scientifiques et techniques qu'il rassemble, EPIDOR apporte sur le territoire du bassin versant de la Dordogne un soutien aux acteurs locaux pour coordonner et monter des actions à l'échelle des problèmes qui se posent en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques et qui dépassent souvent les territoires administratifs des partenaires.

EPIDOR contribue, ainsi, à l'assistance et aux conseils techniques, aux efforts de coordination par : un soutien technique, une mutualisation de moyens en matière d'étude, de suivi, de mise en place d'outils de coordination, d'actions d'expérimentation et d'actions pilotes.

Dès 2015, des conventions de partenariats ont été signées avec les 4 Parcs Naturels Régionaux situés sur le bassin versant de la Dordogne : Parc Naturel des Volcans d'Auvergne, Parc Naturel Périgord Limousin, Parc Naturel Millevaches en Limousin, Parc Naturel des Causses du Quercy.

EPIDOR a mutualisé l'élaboration de profils baignade, en application des directives européennes, pour 64 collectivités concernées par des sites de baignade sur les 108 que compte le bassin versant. Aujourd'hui, EPIDOR continue d'apporter son appui et son assistance technique notamment dans les processus de révision de ces profils.

En 2018, un partenariat avec le PETR du Grand Libournais a été engagé en matière de réflexion et d'étude pour le diagnostic des digues de protection contre les inondations sur la basse Dordogne.

En 2019, EPIDOR a accompagné le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle à l'élaboration de son plan pluriannuel de gestion pour la mise en œuvre de la GEMAPI sur la partie amont du bassin de l'Isle, en mettant à disposition du syndicat son ingénierie technique et de projet.

En 2020, EPIDOR porte en lien avec le Syndicat SABV Dronne aval une étude de renaturation du site de Reyraud à Egliottes-et-Chalaires (33). Le site de Reyraud est un ancien site industriel de 9 ha qui se trouve sur la Dronne aval et qui comprend le 3^e barrage de l'axe. Il s'agit de restaurer cet ensemble à la confluence de deux cours d'eau et de deux sites Natura 2000.

EPIDOR engage avec l'association des pêcheurs professionnels (AAIPBPB) une action expérimentale de gestion du Silure. En complément des efforts menés sur l'amélioration des dispositifs de franchissement, une nouvelle voie de travail a été expérimentée en 2020 avec la mise en place de pêches expérimentales de régulation du Silure au droit des trois barrages du berg-racois.

En 2020 et 2021, EPIDOR a engagé avec la Fédération de pêche de la Corrèze une étude sur la Vézère amont soumise aux phénomènes des éclusées hydroélectriques. L'objectif est d'appliquer sur la Vézère les méthodes et le savoir-faire acquis précé-

demment sur la Dordogne, la Maronne et la Cère en matière de diagnostic et de réduction de l'impact écologique du fonctionnement des ouvrages hydroélectriques.

En réponse aux sollicitations des élus de l'amont du bassin, EPIDOR assure la maîtrise d'ouvrage de deux études pré-opérationnelles : une étude relative à l'avenir du barrage de la Bourboule et une étude relative à la renaturation et la valorisation de la Haute Dordogne.

En lien avec la gestion du domaine public fluvial, des partenariats se sont aussi développés avec les usagers riverains :

- **ADAPAEF** (Association départementale agréée de pêcheurs amateurs aux engins et aux filets de la Dordogne dans le Lot) **et Fédération de Pêche du Lot** pour : la restauration des bras morts de Boutière en 2018, la Gardelle en 2019 et Roc Del Nau en 2020 ; une action de plantation de saules blancs en 2021 afin d'approvisionner en bois la construction de bateaux traditionnels ;
- **Syndicat mixte du bassin de la Vézère et Syndicat mixte du Grand site Vallée de la Vézère** pour l'élaboration d'un schéma de gestion de la rivière Vézère depuis 2018 ;
- **Commune de Montpon-Ménéstérol** en lien avec l'échancrure formée sur le barrage de Chandos et l'impact sur l'espace de loisirs de la plaine attenante : un diagnostic a été conduit en 2020 par EPIDOR afin de proposer à la commune une solution permettant de s'affranchir des problèmes des infrastructures vétustes du barrage et de valoriser le site pour les usages récréatifs locaux tout en améliorant son état écologique.

Mots clés : partenariat, action locale, transfert, expérimentation, action pilote

POURSUITE DES COOPÉRATIONS SCIENTIFIQUES

Des coopérations sont conduites par EPIDOR avec plusieurs organismes de recherche dans différents domaines scientifiques en lien avec la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

EPIDOR développe, depuis sa création en 1991, des partenariats scientifiques dans des domaines aussi variés que l'hydrologie, l'écologie, la télédétection, l'hydraulique, l'archéologie, l'ichtyologie ou la botanique. Ces partenariats s'organisent autour de travaux d'étudiants, de projets de recherche, d'études appliquées ou d'expertises. L'établissement valorise ensuite ces partenariats scientifiques au travers des actions qu'il mène ou dans le conseil apporté aux collectivités du bassin versant.

Cette implication dans la recherche est encouragée par la désignation du bassin de la Dordogne par l'UNESCO comme Réserve de biosphère.

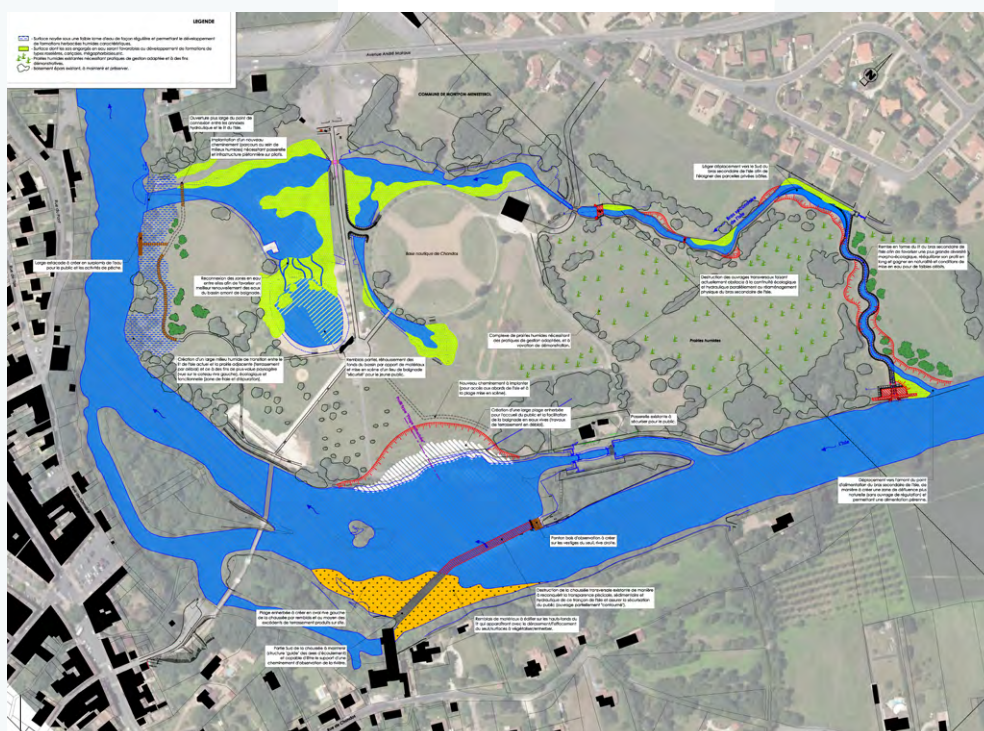
Parmi les sujets prospectés au cours de ces dernières années, on retiendra par exemple :

- La cartographie des zones à dominante humide et l'évaluation de leurs fonctions hydrologiques, physico-chimiques et écologiques – thèse de Université de Rennes, Rapinel (2015), groupe de travail Museum National d'Histoire Naturelle (2021) ;
- La cartographie des chemins de l'eau et des zones sensibles aux ruissellements intenses avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement – étude Cerema (2019) ;
- L'étude de l'impact cumulé des facteurs d'anthropisation des grands cours d'eau sur la dynamique fluviale – thèse de l'Université de Lyon, Boutault (2020) ;
- L'étude des populations de peupliers noirs (*populus nigra*) et mise en place d'une unité conservatoire – plan de conservation des ressources forestières INRAE, ONF (2020) ;
- L'étude des développements de cyanobactéries dans les plans d'eau et les rivières – groupe de travail scientifique INRAE, MNHM (2021) ;
- L'étude de la stabilité des dépôts sédimentaires constituant les habitats de reproduction des poissons migrateurs – groupe de travail pôle écohydraulique IMFT/OFB (2021).

Mots clés : recherche, connaissance, prospective, méthode scientifique



Prélèvement de bourgeons de peupliers noirs par l'INRA et l'ONF dans le cadre du plan de conservation des ressources génétiques forestières © EPIDOR



Esquisse du projet de restauration du secteur de l'Isle domaniale au niveau du seuil de Chandos, sur la commune de Montpon-Ménéstérol en Dordogne © BIOTEC

LANCEMENT DU PAPI 2

Le PAPI (plan d'action pour la prévention des inondations) fournit des moyens d'expertise, d'animation et d'investissement pour mieux appréhender les risques d'inondation propres au bassin de la Dordogne et pour aider les collectivités à prévenir ces risques dans les quatre territoires à risques importants (TRI de Brive/Tulle, Périgueux, Bergerac et Libourne), mais aussi dans le reste du bassin versant.

Renouvelé sur la période 2015-2022, le PAPI du bassin de la Dordogne, démarré en 2008, a permis de développer des voies d'action propres au bassin de la Dordogne, complémentaires aux démarches de prévention qui s'appliquent classiquement sur le territoire national tels que les PPRI (plans de prévention des risques d'inondation) ou les PCS (plans communaux de sauvegarde). Ainsi le PAPI s'intéresse particulièrement à la compréhension des phénomènes de ruissellements intenses, qui concernent le territoire fortement rural du bassin de la Dordogne, avec par exemple la production de cartographies permettant d'aider les collectivités à prendre en compte ce risque particulier. Il porte également une attention particulière à l'effet des grands barrages sur la dynamique des crues ; ceux-ci ont en effet tendance à laminier la plupart des crues petites et moyennes, et par conséquent à désensibiliser les populations, mais en cas de crues majeures, la montée des eaux peut se trouver très fortement accélérée comme ce fût le cas en février 2021 sur la Maronne.

Le PAPI accompagne les collectivités les plus concernées (dans les TRI notamment) dans la gestion des digues de protection (sur la basse Dordogne et dans la zone urbaine de Brive) et dans des actions de réduction de la vulnérabilité de la ville (Bergerac).

Le PAPI a également permis de développer de nombreuses actions à caractère pédagogique (pose de repères de crue, publications, audiovisuels...).

Mots clés : risques, crues, inondations, ruissellements, prévention



Livret d'activités pédagogiques sur les inondations pour les enfants de cycle 3, 2021 © EPIDOR

LE CONTRAT DE DESTINATION VALLÉE DORDOGNE

La Vallée de la Dordogne, destination touristique internationale est reconnue comme un des « joyaux touristiques » de la France.

Le 25 juin 2015, le gouvernement français a identifié la Vallée de la Dordogne parmi les 22 sites bénéficiant d'un Contrat de destination. Les Contrats de destination sont des outils de développement et de coopération, soutenus par l'État, dont le but est de renforcer l'attractivité et la compétitivité à l'international de destinations à forte identité, en fédérant les acteurs publics et privés autour d'objectifs communs en matière d'ingénierie et de promotion sur les marchés internationaux.

Pendant plusieurs années, EPIDOR a animé ce contrat de destination en fédérant des acteurs touristiques de la Vallée de la Dordogne.

Après l'inscription par l'UNESCO du bassin de la Dordogne au sein du réseau international des Réserves de biosphère, ce contrat est un nouveau témoignage de la richesse du bassin de la Dordogne par son art de vivre, sa nature, ses paysages ainsi que son patrimoine architectural et pariétal.

L'étude d'image, réalisée à cette occasion, a montré que la Vallée de la Dordogne procure des bonheurs simples qui suscitent chez ses visiteurs plaisir et détente.

Le développement de l'itinérance douce le long des grandes vallées du bassin de la Dordogne, auquel contribue EPIDOR (par exemple, la réalisation d'un atlas des projets de véloroute...) constitue un prolongement de ce travail.

Mots clés : tourisme, image de marque, itinérance douce


Dordogne
VALLÉE

LA GRANDE RIVIÈRE DES PETITS BONHEURS

Le Contrat de destination a réalisé un travail approfondi sur l'univers de marque et les valeurs qui unissent les territoires de la destination touristique Vallée de la Dordogne. La Dordogne est « la grande rivière des petits bonheurs » © Bande à part

2016

NATURA 2000 DANS LES VALLÉES DES GRANDS AFFLUENTS DE LA DORDOGNE

L'implication d'EPIDOR dans la gestion des sites Natura 2000 est un moyen de construire des stratégies de gestion à l'échelle des grandes vallées du bassin de la Dordogne, de mobiliser des moyens pour améliorer les pratiques et de travailler en relation avec les acteurs locaux.



Posters réalisés dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 vallée de l'Isle et vallée de la Dronne, mis à disposition des communes et des écoles des territoires concernés © EPIDOR

Le bassin de la Dordogne dispose d'une grande variété de cours d'eau et de milieux aquatiques abritant une biodiversité remarquable, d'intérêt européen et classés par l'Etat au titre du réseau Natura 2000.

La conservation de la biodiversité des milieux aquatiques étant une mission constitutive des établissements publics territoriaux de bassin, EPIDOR s'implique dans la gestion des sites classés Natura 2000, en ciblant en priorité les grandes vallées et en développant des partenariats avec les collectivités locales.

Le travail consiste principalement à assurer l'élaboration des documents d'objectifs (DOCOB), à réaliser des portés à connaissance et à construire des programmes de contractualisation avec les propriétaires et les exploitants, dans le cadre notamment des mesures agroenvironnementales.

Après la vallée de la Dordogne (2011), les vallées de la Cère (depuis 2016), de l'Isle et de la Dronne (depuis 2017) et de la Vézère (depuis 2020), ce sont aujourd'hui environ 1250 ha qui font l'objet de contractualisations agroenvironnementales. Les études et les actions d'animations qui ont été menées auprès des acteurs locaux ont permis de conforter un intérêt et un attachement local fort pour cet outil de gestion de la nature. Plusieurs comités de pilotage ont d'ailleurs sollicité l'Etat pour étendre le périmètre des classements Natura 2000 afin de pouvoir englober certaines franges intéressantes au sein des sites classés.



pour aller plus loin
www.natura2000-isle-et-dronne.fr
<https://vallee-dordogne.fr/natura2000-vezere/>

Mots clés : restauration écologique, habitats naturels, poissons migrateurs, domaine public fluvial, maîtrise foncière

BILAN DU PROGRAMME INITIATIVE BIOSPHERE DORDOGNE

Un partenariat exemplaire pour faire du bassin de la Dordogne un lieu de démonstration de la capacité des hommes à concilier développement économique, bien-être social et préservation de la nature.

Le haut bassin de la Dordogne accueille l'une des plus grandes chaînes de barrages de France. En 2012, EDF, principal exploitant des barrages du bassin de la Dordogne, a souhaité renforcer son partenariat avec EPIDOR pour améliorer l'intégration environnementale et sociale de son activité. Ensemble, ils ont créé l'association Initiative Biosphère Dordogne (IBD).

En trois ans, avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne et d'autres partenaires, IBD a soutenu 57 actions portées par 31 maîtres d'ouvrage pour un montant d'aide totale de 4,5 millions d'euros, dont 2 millions d'euros ont été apportés par EDF.

Ces fonds ont permis de restaurer des bras morts, d'effacer des obstacles stratégiques à la continuité écologique, de recréer des frayères, etc. IBD a aussi soutenu des actions promouvant les valeurs de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne ainsi que son animation.

Mots clés : partenariat public-privé, EDF, restauration écologique

2017

EUROMAB : LA RÉSERVE DE BIOSPHERE DU BASSIN DE LA DORDOGNE S’AFFIRME DANS LE RÉSEAU INTERNATIONAL

■ **Un bassin versant qui renforce son engagement dans la conciliation entre Homme et Nature avec son entrée en 2012 dans le réseau mondial des Réserves de biosphère de l’UNESCO.**

Le 11 juillet 2012, le bassin de la Dordogne avec ses 24 000 km² a fait une entrée remarquée au sein du réseau mondial des Réserves de biosphère de l’UNESCO.

Les Réserves de biosphère sont des lieux d’expérimentation de solutions de conciliation entre le développement social économique des populations et la protection de l’environnement dans le respect des valeurs culturelles. **De nombreuses actions ont été menées par EPIDOR, avec le soutien de la Société Hydro-Electrique du Midi (SHEM), partenaire de la Réserve de biosphère depuis 2016, afin de faire connaître la Réserve de biosphère et les valeurs qu’elle porte :** animation des réseaux sociaux, réalisation d’outils pédagogiques à destination des enfants de cycle 3, création de l’exposition « Visages et paysages », édition de l’ouvrage « Saveurs de paysage, au fil de la Dordogne », pose de macarons « Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne » sur les ponts traversant la rivière Dordogne, organisation annuelle des « Trophées de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne », la réalisation d’Atlas de la biodiversité communale (ABC) sur 4 communes de la vallée de la Dordogne, etc.

Du 4 au 7 avril 2017, EPIDOR a organisé à Sarlat les 15^{es} Rencontres du réseau des Réserves de biosphère européennes et nord-américaines (EuroMAB).

La reconnaissance octroyée par l’UNESCO est révisée tous les 10 ans. **En 2022, nous devons démontrer que l’objectif qui nous a été fixé de faire du bassin de la Dordogne un modèle national, régional et international de développement durable a été respecté.**



pour aller plus loin
www.biosphere-bassin-dordogne.fr
www.euromab2017.org

Mots clés : réseau mondial, UNESCO, développement durable, biodiversité

En avril 2017, les 15^{es} rencontres EuroMab organisées à Sarlat ont réuni plus de 370 participants représentant 42 pays d’Europe et d’Amérique du Nord © Antoine Raimbault



Le réseau EuroMAB est le plus vaste et le plus ancien du programme Man and Biosphere de l’UNESCO

Cet événement a rassemblé plus de 370 personnes en provenance de 42 pays : acteurs du développement, experts, chercheurs, élus, représentants de l’UNESCO, de l’État et d’organismes publics nationaux, etc. Ils ont mis à profit ses quatre journées pour partager et concevoir des solutions innovantes pour un développement durable des territoires autour de 15 ateliers de travail et d’échanges.

EPIDOR a initié la mise en place d’un groupe de travail permanent rassemblant 40 Réserves de biosphère ayant un lien particulier avec les rivières et les cours d’eau (CAE Mab network).

DORDOGNE 2050

Un exercice de prospective territoriale sur l'eau, mené à l'échelle du bassin versant de la Dordogne, pour imaginer des projets démonstrateurs qui pourraient être mis en œuvre à court terme et contribueraient à anticiper les problèmes liés aux effets du changement climatique.

Lors des Etats Généraux de 2012, les acteurs du bassin versant ont invité EPIDOR à travailler sur les solutions concrètes qui pourraient être apportées aux problèmes de l'eau avec une approche prospective. La prise de conscience croissante des problèmes liés au changement climatique a renforcé encore les attentes dans ce domaine.

Démarré en 2017, **l'exercice Dordogne 2050 a permis de décrire les grands enjeux d'avenir du bassin versant et de les partager avec les acteurs.** Ils sont d'ordre : climatique, hydrologique, démographique, économique et écologique.

Treize projets démonstrateurs ont été imaginés dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, de l'agriculture et de l'énergie. Ces projets reposent tous sur des territoires et des cas d'étude concrets. Ils décrivent comment des aménagements et des démarches d'exploitation ou de gestion pourraient être conduits de façon ambitieuse, en prenant en compte au mieux l'ensemble des enjeux du bassin, en contribuant à l'intérêt général et en anti-

cipant les crises et les conflits liés au changement climatique.

Cet exercice est à la fois théorique car il s'abstrait des nombreux blocages (juridiques, économiques, politiques...) qui peuvent aujourd'hui entraver le développement de certains projets. Mais il est aussi très pratique et appliqué car il repose sur des lieux et des situations réelles et il propose une méthode pour la participation et l'implication des acteurs locaux.

Pour faire suite à la démarche prospective qui s'est achevée en 2021, un appel à projets pourrait être mis en œuvre avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour permettre à des acteurs d'approfondir les solutions de Dordogne 2050 et de développer de nouveaux projets démonstrateurs.



pour aller plus loin
www.dordogne2050.fr

Mots clés : prospective, climat, concertation, projets démonstrateurs, expérimentation

Les grands enjeux d'avenir du bassin de la Dordogne

- **Hydrologie :** des étiages plus sévères
- **Ressource en eau :** multi-fonctionnalité des grandes retenues
- **Climatologie :** moins de neige et de froid, des canicules plus fréquentes
- **Ecologie :** érosion de la biodiversité autochtone
- **Démographie :** l'eau comme facteur d'attractivité territoriale
- **Economie :** innovations et mutations de l'agriculture et de l'industrie pour répondre à la pénurie d'eau
- **Géographie :** les rivières, un lien fécond pour réduire les fractures métropoles/bassin versant



La démarche prospective Dordogne 2050 a été rythmée par la production de vidéos présentant les grands enjeux du bassin face aux changements globaux et les solutions envisagées, portées par les projets démonstrateurs. Toutes les vidéos sont accessibles sur le site de Dordogne 2050 et sur la chaîne YouTube d'EPIDOR (EPTBDordogne) © Alexandre Brun, Paul Garcia, Eaucéa, EPIDOR



La démarche Dordogne 2050 a donné lieu à l'élaboration de nombreux livrables, marquant les grandes étapes d'élaboration de cette réflexion prospective : l'Atlas des enjeux, le Livre de la concertation, le Livret des projets démonstrateurs et le Plan-Guide © Alexandre Brun, Paul Garcia, Eaucéa, EPIDOR

LE MODÈLE DE LA CONVENTION ÉCLUSÉES S'ÉTEND À D'AUTRES PROBLÉMATIQUES DES GRANDS OUVRAGES HYDROÉLECTRIQUES

Trois conventions pour améliorer l'intégration environnementale des grands ouvrages hydroélectriques du bassin de la Dordogne autour de trois grands thèmes : les éclusées, la continuité écologique, les dérivations de cours d'eau.

L'aménagement hydroélectrique du bassin de la Dordogne, implanté principalement sur le haut bassin, est l'un des plus importants de France. Ces ouvrages exercent des impacts importants sur les milieux aquatiques et sur les autres usages de la rivière. Dans la continuité de la convention pour la limitation des éclusées, initiée en 2004 entre EPIDOR, l'Etat, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et EDF, le travail sur l'intégration environnementale de la grande hydroélectricité s'est poursuivi et développé.

Renouvelée fin 2018, la convention sur les éclusées, qui concerne les grandes chaînes de l'amont du bassin versant, s'est élargie à de nouveaux partenaires en impliquant davantage les pêcheurs ainsi que les collectivités en charge de la Gemapi. De nouveaux champs de connaissance et d'expérimentation ont été travaillés, notamment : l'impact de la régulation des débits sur la dynamique fluviale, sur les espèces et sur les dynamiques végétales, les techniques de restauration écologique de milieux sensibles (bras morts, frayères), la gestion des impacts des barrages sur le transit sédimentaire, etc. Les bonnes pratiques de gestion et d'exploitation ont été poursuivies : démodulation des éclusées à l'aval des chaînes, respect de débits seuils et de gradients de variation de débit. L'information et les échanges avec les usagers de la rivière se poursuivent également.

La convention bergeracoise, concernant les ouvrages de Mauzac, Tuilières et Bergerac sur la basse Dordogne a été signée en 2020 pour traiter de la continuité écologique : franchissement piscicole et gestion sédimentaire des habitats piscicoles. Elle formalise un travail engagé depuis de

nombreuses années sur ces thèmes. Elle vise à développer les connaissances et à tester et à évaluer des solutions d'amélioration sur les trois ouvrages du bassin qui présentent les enjeux les plus importants pour les poissons migrateurs en raison de leur localisation très en aval sur l'axe de migration qu'est la rivière Dordogne : Mauzac, Tuilières et Bergerac.

La convention Artense traite du cas des cours d'eau dérivés et court-circuités et envisage des solutions expérimentales d'aménagement et de gestion sur le territoire des bassins versants de la Tarentaine et du Gabacut, tous deux dérivés vers la retenue de Lastioules. Les sujets abordés sont : la qualité des eaux et l'eutrophisation, la gestion sur les barrages de prises d'eau incluant le transit piscicole, sédimentaire et le maintien de débits minimums biologiques, ainsi que le sujet particulier de la conservation de l'écosystème du lac glaciaire de La Crégut.

Mots clés : hydroélectricité, éclusées, continuité écologique, transit sédimentaire

LE RÉSEAU DE MESURE MAGEST S'ÉTEND

Un réseau multi-partenarial pour l'observation en continu de la qualité des eaux du système estuarien Gironde-Garonne-Dordogne.

Le réseau MAGEST, porté par un consortium de partenaires associant l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Université de Bordeaux, les 3 EPTB de la Dordogne, de la Garonne et de l'estuaire de la Gironde, Bordeaux métropole et le grand port de Bordeaux, a été

mis en place en 2004 pour assurer un suivi physicochimique des eaux du système estuarien Gironde, Garonne et Dordogne et pour évaluer entre autres les impacts du phénomène du bouchon vaseux. Le réseau comportait initialement 5 stations dont une sur la Dordogne à Libourne.

En 2018, de nouvelles stations de suivi ont été installées dans les parties amont, à Branne sur la Dordogne et à Saint-Denis-de-Pile sur l'Isle, pour mieux évaluer l'extension des remontées du bouchon vaseux.

De nouvelles stations devraient encore être installées prochainement dans le secteur d'Ambès, au niveau de la confluence entre la Garonne et la Dordogne.



Les trois sondes d'analyse installées sur le bassin versant de la Dordogne permettent de mesurer en continu la température, l'oxygénation, la salinité et la turbidité de l'eau © Justine Quetier - EPIDOR

Mots clés : estuaire, qualité des eaux, changement climatique, bouchon vaseux

2019

ACTUALISATION DE LA STRATÉGIE DE BASSIN POUR LA RESTAURATION DES POISSONS MIGRATEURS

Animer la stratégie de gestion des poissons migrateurs de la Dordogne et mettre en œuvre des actions prioritaires, structurantes ou expérimentales pour l'amélioration des habitats et la restauration des populations.

Les poissons migrateurs sont des éléments essentiels de la biodiversité du bassin de la Dordogne, mais aussi de son patrimoine historique et culturel. Depuis 1997, dans le cadre d'un mandat du comité de gestion des poissons migrateurs (COGEPOMI), EPIDOR s'implique dans la déclinaison et l'animation de stratégies d'action spécifiques pour les poissons migrateurs du bassin de la Dordogne.

LE RÉSEAU DE SUIVI DES COURS D'EAU À L'ÉTIAGE S'ÉTEND SUR L'AMONT DU BASSIN

Un réseau d'observation des petits cours d'eau, les plus sensibles au changement climatique, impliquant les acteurs locaux de terrain, permet d'avoir une meilleure appréhension de la ressource en eau disponible pour les usages et contribue au travail des cellules départementales de gestion de la ressource en eau.

En 2019, un vaste travail d'analyse scientifique et technique mais également de concertation, animé par EPIDOR, a été mené pour actualiser la stratégie de gestion des poissons migrateurs du bassin de la Dordogne.

En plus de ce travail d'ensemble, qui s'effectue en partenariat avec de nombreux acteurs, notamment les pêcheurs (de loisir et professionnels), EPIDOR s'implique dans des actions particulières, ciblées sur des sujets prioritaires, structurants ou expérimentaux, en particulier :

- la circulation piscicole, en particulier sur des verrous stratégiques comme les barrages du Bergeracois (une convention avec EDF, l'Etat et l'Agence de l'eau Adour-Garonne a été signée sur ce thème en 2020) ou sur des axes de migration d'importance régionale comme la Dronne (aide aux propriétaires de moulins pour la recherche de solutions techniques et financières) ;



- la restauration d'habitats piscicoles (frayères), notamment sur les rivières affectées par les ouvrages hydroélectriques (régulation des débits, déficits de transit sédimentaire) ; des études et travaux sont menés sur ce thème en lien avec la convention sur les éclusées et avec le projet LIFE rivière Dordogne ;
- l'impact du silure, espèce introduite envahissante, au niveau notamment des ouvrages de franchissement piscicole ; des études sont menées depuis 2013 sur ce thème et un protocole expérimental de pêche de régulation est mené avec les pêcheurs professionnels depuis 2020.

Mots clés : poissons migrateurs, habitats, continuité écologique, gestion sédimentaire, pêche, biodiversité

Le réseau d'observation des cours d'eau du bassin de la Dordogne comporte aujourd'hui plus de 70 stations d'observation et mobilise près de 20 opérateurs.

Initialement concentré sur les cours d'eau de la partie médiane et aval du bassin versant, il s'est étendu en 2019 vers les cours d'eau de l'amont du bassin, durement touchés par les épisodes de sécheresse.

Il couvre aujourd'hui l'ensemble du bassin versant. Les observations sont utilisées quotidiennement par les cellules départementales de la gestion de la ressource en eau.

 **pour aller plus loin**
www.debits-dordogne.fr

Mots clés : Observation, étiage, gestion, milieux aquatiques, climat

2020

LE PROJET LIFE-NATURE RIVIÈRE DORDOGNE

■ **Un programme d'action de 8,8 millions d'euros, sur six années, cofinancé par l'Europe et l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour restaurer durablement les habitats naturels aquatiques et alluviaux de la rivière Dordogne.**

Les études menées depuis 30 ans montrent que la qualité des milieux naturels et la biodiversité de la rivière Dordogne qu'ils abritent s'amoindrit. Ce processus d'évolution résultant de l'exploitation et de l'aménagement historique de la rivière peut s'inverser, mais des interventions s'avèrent souvent nécessaires pour parvenir à une reconquête suffisante dans un délai raisonnable. Après plusieurs chantiers expérimentaux de restauration écologique menés entre 2013 et 2015 dans

le cadre du programme IBD (Initiative Biosphère Dordogne), EPIDOR a décidé d'engager, pour prendre le relais de cette première initiative, un vaste programme d'action sur plusieurs années dans le cadre des appels à projets européens LIFE-Nature.

Le projet LIFE rivière Dordogne, validé par l'Union Européenne en 2020, vise à conserver et restaurer des milieux naturels rares et menacés de la rivière.

Il mobilise des moyens sans précédent (8,8 millions d'euros sur 6 ans) pour permettre à EPIDOR et à plusieurs collectivités riveraines partenaires d'agir en menant des travaux écologiques sur des bras morts, des secteurs de berges détériorés, d'anciennes gravières abandonnées et sur des frayères utilisées par les poissons migrateurs pour se reproduire. Le projet comporte un volet de maîtrise foncière sur des terrains à forte valeur écologique riverains du domaine public fluvial, des actions d'information de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, des suivis scientifiques ainsi que des échanges de coopération avec d'autres gestionnaires de grands cours d'eau européens.

Le programme LIFE rivière Dordogne a démarré en septembre 2020. D'ici le 30 avril 2026, il est prévu d'avoir réalisé :

- la restauration de 16 sites principaux répartis sur 280 km entre Argentan-sur-Dordogne (Corrèze) et Sainte-Terre (Gironde) ;
- la maîtrise foncière d'environ 180 ha de terrains riverains de la rivière Dordogne ;
- la restauration de 14 frayères principales utilisées par les saumons, grandes aloses et lamproies ;
- la mise en place, avec l'Etat, les usagers de la rivière et les collectivités riveraines, de mesures de protection et de gestion durable des habitats restaurés.



pour aller plus loin
www.life-dordogne.eu

Mots clés : restauration écologique, habitats naturels, poissons migrateurs, domaine public fluvial, maîtrise foncière



Les partenaires du LIFE rivière Dordogne réunis pour la signature de la convention entre l'Agence de l'eau Adour-Garonne et EPIDOR © Denis Nidos - Conseil départemental de la Dordogne

VALORISATION DES SOURCES DE LA DORDOGNE, DE LA BOURBOULE AU MONT-DORE

Les sources de la Dordogne, un territoire en mutation où l'eau et la rivière Dordogne sont des opportunités de transition durable.

Le changement climatique va profondément transformer l'ensemble du bassin versant. Mais les effets les plus importants seront sans doute observés dans les territoires de montagne (baisse de l'enneigement, intermittence des cours d'eau) et littoraux (augmentation du niveau de la mer). Beaucoup de territoires sont aussi concernés par d'importantes évolutions économiques, démographiques et climatiques, et doivent opérer des mutations. Le tourisme de nature est en plein essor, notamment celui en lien avec les cours d'eau.

C'est une des premières ressources économiques pour les territoires ruraux du bassin de la Dordogne.

L'étude prospective Dordogne 2050 identifie un enjeu important pour le bassin : construire une vision partagée du futur, identifier la place de la rivière dans cette transition nécessaire et formaliser un projet global de territoire. Cet enjeu est particulièrement prégnant au niveau des gorges de la Dordogne.

Véritable trait d'union entre différents pôles d'attraction touristique présents dans le secteur Le Mont-Dore / La Bourboule, la rivière Dordogne pourrait constituer un atout mais n'est pas suffisamment mise en valeur.

Des études sont en cours, à des stades d'avancement différents :

- Une étude relative à la renaturation et la valorisation de la haute Dordogne, dont l'objectif est de poursuivre la renaturation du secteur des sources de la Dordogne entamée en 2012 et d'anticiper les effets du changement climatique en accompagnant le territoire dans une stratégie de développement « Montagne des 4 saisons » ;
- Une étude relative à l'avenir du barrage de la Bourboule, dont l'objectif est d'imaginer, développer et comparer les scénarii quant à l'avenir des installations hydroélectriques objet de débats et de tensions depuis longtemps.

Réunis en 2020, les premiers Comités de suivi démontrent la très forte mobilisation des acteurs locaux sur ces dossiers.

Mots clés : sources, emblème, développement local, changement climatique, mutation territoriale

L'étude relative à la renaturation et la valorisation de la haute Dordogne vise à redonner une place à la rivière dans ce territoire fortement aménagé. Les projets étudiés portent, entre autres, sur une meilleure visibilité de la Dordogne, un parcours d'itinérances non motorisées permettant de relier la ville à la station de ski ou encore l'aménagement de la station pour sécuriser l'accès aux piétons © Luc Léotoing Paysage Urbanisme

Le bras des Carretiers, situé sur la commune de Saint-Avit-Saint-Nazaire en Gironde, est le premier des 12 chantiers de restauration d'annexes fluviales prévus dans le programme LIFE rivière Dordogne. Ci-dessous : vue générale du site après travaux, 18 octobre 2021

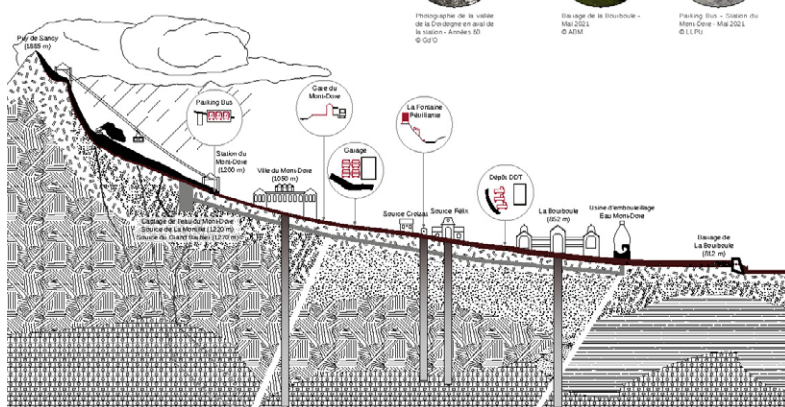
A droite : vue du bras en eau, 14 décembre 2021 © Biotec - EPIDOR



ANALYSE GLOBALE DU TERRITOIRE DES BERGES NATURELLES AUX BERGES ANTHROPOSÉES

Comme vu précédemment, le développement d'une vallée « utilitaire » durant les deux derniers siècles a engendré un grand nombre d'aménagements à proximité immédiate de la Dordogne. Cet héritage se manifeste par de nombreuses modifications vis-à-vis des enjeux attachés de cette réserve mondiale de biosphère classée comme site par l'UNESCO depuis le 31 Juillet 2012.

La coupe schématique ci-dessous montre les différents aménagements à proximité immédiate de la Dordogne, et les différentes problématiques que cela peut soulever au territoire. Ces éléments sont donc nombreux : l'impénétrabilité des sols, infrastructures proches du lit mineur, accumulation de sédiments au fond du lit et renouement de la nappe alluviale.



ANIMATION DES SAGE SUR LE BASSIN DE LA DORDOGNE

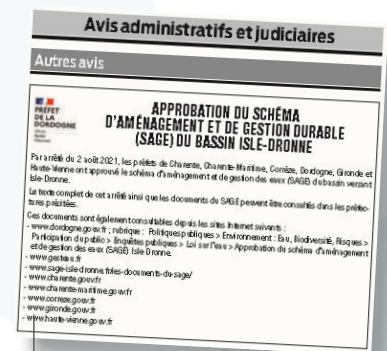
Pour donner suite à la mise en œuvre de quatre contrats de rivière entre 1997 et 2011, les élus et les acteurs de l'eau du bassin de la Dordogne ont manifesté leur intérêt pour poursuivre la dynamique d'animation engagée par EPIDOR et pour l'étendre à l'ensemble du bassin.

Dès 1992, la Charte de la Vallée de la Dordogne relève la nécessité d'engager des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) sur le bassin afin de tendre vers une gestion intégrée de la ressource en eau à l'échelle de territoires cohérents. Issue de la loi sur l'eau de 1992, ils sont renforcés en 2006 et promus par le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Adour-Garonne, afin d'atteindre les objectifs de bon état des eaux de la directive cadre européenne.

En 2009, EPIDOR s'est largement engagé dans l'émergence de 4 SAGE sur le bassin de la Dordogne : Isle-Dronne (arrêté préfectoral de périmètre et de CLE en 2011), Dordogne amont (2013), Dordogne atlantique et Vézère-Corrèze (2016, animé par le Conseil départemental de la Corrèze).

Aujourd'hui, les quatre SAGE du bassin de la Dordogne sont lancés et engagés à différents stades. **Le SAGE Isle Dronne a été approuvé en 2021 ; il est maintenant en phase de mise en œuvre.**

Mots clés : planification, gestion intégrée, bassin versant, concertation



Le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux a été approuvé par arrêté préfectoral le 2 août 2021.

PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU DU BASSIN DE L'ISLE

Un projet de territoire sur le bassin versant de l'Isle pour anticiper les problèmes de pénurie d'eau, organiser le partage de la ressource en eau et susciter des transitions d'adaptation au changement climatique.

De nombreux territoires présentent des tensions entre leurs ressources naturelles en eau et les besoins des usages qui s'y sont développés, avec pour conséquence des conflits possibles entre usages et une menace pour les milieux naturels aquatiques. Le changement climatique est en train d'accroître ces tensions.

Sur le bassin de la Dordogne, le bassin versant de l'Isle a été identifié par l'Etat comme un des territoires où des plans d'action devaient être mis en œuvre de façon prioritaire pour mieux organiser l'utilisation et le partage de la ressource en eau. EPIDOR a été mandaté pour élaborer un projet de territoire pour la gestion de la ressource en eau (PTGE), en suivant les principes d'une méthodologie nationale.

Le PTGE du bassin de l'Isle a démarré en 2021. Il implique tous les acteurs de l'eau du bassin et vise à construire une stratégie d'action collective qui concerne à la fois la sécurisation des usages, l'évolution des pratiques et la préservation des milieux aquatiques.

Ce projet représente une nouvelle voie de travail pour l'établissement EPIDOR sur le sujet de la ressource en eau, qui fait suite à son implication historique dans l'élaboration des plans de gestion d'étiage Isle Dronne (2004) et Dordogne Vézère (2008), avec une ambition plus intégrée (multi-usage et environnement) et plus opérationnelle.

Mots clés : ressource en eau, climat, eau potable, agriculture, milieux aquatiques

GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

Développer les outils d'analyse et les moyens d'expertise de l'EPTB pour fournir les éléments d'aide à la décision nécessaires à la gestion quantitative de la ressource en eau.

Les prélèvements et la consommation d'eau ont considérablement augmenté au cours des récentes décennies. A l'échelle européenne, ils ont été pratiquement multipliés par 4 depuis 1950. Si la demande tend plutôt désormais à se stabiliser, beaucoup de tensions existent et tous les besoins ne peuvent pas toujours être satisfaits et dans certains cas, les milieux aquatiques sont mis en danger.

Les ressources en eau quant à elles, devraient diminuer avec le changement climatique, même si au cours du temps de nouvelles ressources ont été mobilisées (nappes souterraines) et si de nombreux réservoirs ont été créés par les différents usagers (agriculture, énergie...). La gestion quantitative de la ressource en eau est aujourd'hui une priorité grandissante des politiques de l'eau.

Le Comité de bassin Adour-Garonne a missionné, en 2021, les EPTB pour élaborer des stratégies de gestion quantitative de la ressource en eau territorialisées à l'échelle de bassins versants, intégrant les besoins de l'ensemble des usages de l'eau et les impératifs de conservation des milieux naturels aquatiques.

Il a demandé aux EPTB d'Adour-Garonne de construire des feuilles de route pour une gestion quantitative par bassin.

EPIDOR dispose d'éléments nombreux issus du travail réalisé pour les plans de gestion d'étiage des bassins Isle-Dronne (2004) et Dordogne-Vézère (2008), des diagnostics des SAGE, de l'exercice prospectif Dordogne 2050 (2017-2021) et du PTGE de l'Isle (en cours). Ces expériences ont démontré la nécessité de développer des moyens d'expertise, comprenant notamment des outils de modélisation. Une étude de préfiguration est en train d'être engagée sur ce thème (action 2021).

Mots clés : ressource en eau, changement climatique, modélisation, partage de l'eau, gestion quantitative

TRANSFERT DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

Garantir la domanialité et la qualité environnementale des rivières publiques du bassin de la Dordogne.

Après six années d'expérimentation, le comité syndical d'EPIDOR a accepté le transfert de propriété du domaine public fluvial du bassin de la Dordogne, auparavant géré par l'État. Effectif depuis le 1^{er} janvier 2021, le transfert concerne 465 km de cours d'eau.

Le projet de gestion du domaine public fluvial (DPF) développé par EPIDOR répond à quatre principes généraux : satisfaire aux obligations du gestionnaire ; répondre aux préoccupations des riverains et des usagers du DPF ; contribuer au bon état écologique du DPF ; contribuer aux projets de territoire autour du DPF.

Aujourd'hui, la mission « gestion du DPF » mobilise huit agents dédiés, appuyés par l'ensemble de l'équipe d'EPIDOR. Les recettes domaniales (redevances, péages, recettes générées par les baux de chasse et de pêche, dotation globale de décentralisation) s'élèvent à près de 600 000 € et couvrent les dépenses obligatoires du gestionnaire. Ainsi, le principe « le DPF paye le DPF », souhaité par les membres d'EPIDOR durant l'expérimentation, est respecté.

La Dordogne domaniale bénéficie d'un schéma de gestion des berges sur lequel a été construit le programme LIFE rivière Dordogne. Sur la Vézère domaniale, EPIDOR réalise un schéma de gestion des berges incluant les marges riveraines de la rivière. Il contribuera à mieux inscrire la rivière dans « la Vallée de l'Homme », classée Grand Site de France. Un tel schéma reste à réaliser sur l'Isle domaniale.

Les plans pluriannuels de gestion élaborés par les acteurs de la Gemapi (communauté de communes ou syndicats de bassin) contribuent au projet de gestion développé par EPIDOR pour le DPF. Ils peuvent aussi répondre à des préoccupations locales. EPIDOR développe des partenariats avec ces différents acteurs pour mieux articuler les niveaux d'action.

Les principales missions du gestionnaire

- **Conservation et surveillance** du domaine
- **Gestion** des autorisations d'occupation du domaine
- **Interventions** en lien avec la sécurité et les usages
- **Amélioration** de l'état écologique du DPF
- **Mise en œuvre de partenariats** avec les collectivités, les riverains et les usagers

 **pour aller plus loin**
www.dpf-dordogne.fr

Mots clés : domaine public, expérimentation, transfert, gestion

Le bassin versant de la Dordogne

CHIFFRES CLÉS

24 000 km²

150 cours d'eau
de plus de 15 km de long
représentant 5 300 km

1 100 000
habitants

3 Régions

11 Départements





Creuse

Haute-Vienne

Puy-de-Dôme

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Corrèze

Cantal

Lot

OCCITANIE



EPIDOR

Etablissement Public Territorial
du Bassin de la Dordogne

Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne
Place de la Laïcité, 24250 Castelnaud-la-Chapelle
Tél: 05 53 29 17 65 / Fax: 05 53 28 29 60
epidoræptb-dordogne.fr

www.eptb-dordogne.fr



L'Agence de l'eau Adour-Garonne et la Société Hydro-Electrique du Midi soutiennent la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne



L'action d'EPIDOR est accompagnée par l'Union Européenne, l'Etat et l'Agence de l'eau Adour-Garonne